



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

REGIES COMPTABLES

Bibliothèque-Médiathèque - Régie de recettes

Cessation de fonctions de Mmes Lolita GUILBERT, Laurine CAMY-PERET, Gabrielle HERAULT, Esther LANNE et M. Bernard STRAINCHAMPS, comme mandataires, à compter du 30 novembre 2023 - Nomination de Mmes Héloïse RÉYMOND, Angèle ROSSI, Justine ROMANO, Laura ROBERT, Mariam MORCHIKH et M. Lukas PALTANAVICIUS, comme mandataires

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE,

vu les articles R.1617-1 à R.1617-17 du code général des collectivités territoriales,

vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics, et son décret d'application n° 2022-1605 du 22 décembre 2022,

vu l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 modifié par en dernier lieu, l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de manquement des fonds susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents,

vu la délibération du conseil municipal du 23 septembre 1999 fixant le régime indemnitaire global des régisseurs,

vu l'arrêté municipal du 8 avril 2015 modifié portant sur une régie de recettes auprès de la Bibliothèque-Médiathèque municipale d'Ivry-sur-Seine pour l'encaissement des recettes inhérentes au fonctionnement du service pour un montant maximal d'encaisse à conserver de 600 €,

vu les arrêtés municipaux des 5 février 2018, 26 avril 2021 et 19 octobre 2022 portant notamment nomination de Lolita GUILBERT, Laurine CAMY-PERET, Esther LANNE, Gabrielle HERAULT ainsi que Bernard STRAINCHAMPS comme mandataires,

vu l'avis conforme du régisseur titulaire, Monsieur PORCHEUR du 20 septembre 2023,

vu l'avis conforme du comptable public assignataire du 30 octobre 2023,

ARRETE

ARTICLE 1 : MET FIN, à compter de la notification du présent arrêté, aux fonctions de Mesdames Lolita GUILBERT, Laurine CAMY-PERET, Gabrielle HERAULT ainsi que Monsieur Bernard STRAINCHAMPS et Madame Esther LANNE à compter du 30 novembre 2023 comme mandataires de la régie de recettes de la Bibliothèque-Médiathèque municipale d'Ivry-sur-Seine.

ARTICLE 2 : NOMME, à compter de la notification du présent arrêté, Mesdames Héloïse RÉYMOND, Angèle ROSSI, Justine ROMANO, Laura ROBERT, Mariam MORCHIKH et Monsieur Lukas PALTANAVICIUS en qualité de mandataires pour le compte et sous la responsabilité du régisseur titulaire de ladite régie, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans son acte de création.

ARTICLE 3 : DIT que les mandataires :

- ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal ;
- doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

ARTICLE 4 : RAPPELLE que les mandataires sont dispensés de cautionnement et ne perçoivent pas d'indemnité de responsabilité.

ARTICLE 5 : RAPPELLE que :

- le régisseur titulaire est responsable personnellement et pécuniairement des opérations réalisées en son nom et pour son compte par les mandataires ;
- les mandataires ne sont pas responsables personnellement et pécuniairement des opérations qu'ils exécutent; toutefois, les mandataires sont responsables personnellement et pécuniairement des opérations de la régie lorsqu'ils assurent la fonction de suppléant du régisseur absent pour une durée n'excédant pas deux mois.

ARTICLE 6 : RAPPELLE que les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction codificatrice n° 06.031 A ; B ; M. du 21 avril 2006 relative aux régies du secteur public.

ARTICLE 7 : AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication au Comptable public et aux intéressé(e)s.

FAIT EN MAIRIE LE 16 JAN. 2024

NOTIFIE 16 JAN. 2024
LE
PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE
LE 16 JAN. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation



Ouarda KIROUANE
Adjointe au Maire

LE REGISSEUR TITULAIRE

Monsieur **PORCHEUR**

Vu pour acceptation



LES MANDATAIRES

Héloïse **REYMOND**

Vu pour acceptation



Justine **ROMANO**

Vu pour acceptation



Mariam **MORCHIKH**

Vu pour acceptation



Angèle **ROSSI**

Vu pour acceptation



Laura **ROBERT**

Vu pour acceptation



Lukas **PALTANAVICIUS**

Vu pour acceptation



